

Paris, le 7 avril 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Agriculture, Industrie : la Commission européenne mélange tout !**

La Commission Européenne a proposé hier une révision de la Directive IED sur les « **émissions industrielles** » en l'étendant à presque tous les élevages quelle que soit leur taille.

Ainsi :

- Un élevage bovin français de 100 vaches sur 120 hectares, nourri à 80% d'herbe et géré par un couple d'éleveurs,
- Un élevage de 500 porcs alimentés par les céréales produites sur la ferme où travaille une éleveuse,
- Un élevage de volailles avec 2 poulaillers de 1 200 m2 où travaillent l'éleveur et un salarié, seraient désormais assimilés, du fait de cette directive, à... des élevages « industriels » !

Cette « classification » aura pour conséquence d'imposer toujours plus de normes de charges et de contraintes bureaucratiques aux éleveurs. Ce faisant, la Commission pousse, de fait, à accroître la taille des élevages et met en danger les élevages les plus petits ! Incompréhensible !

D'où vient cette confusion ?

D'une volonté de condamner l'élevage familial en France et en Europe ?

D'une volonté d'importer de la viande, du lait, du porc ou des poulets de pays où l'élevage est vraiment industriel, avec des dizaines de milliers d'animaux ?

C'est absurde !

Nous appelons à un retour à la raison et à la défense de notre modèle Français d'élevages à capitaux familiaux, modernisés, attentifs à l'environnement et performants. Il est garant d'une qualité reconnue et le fondement de notre souveraineté alimentaire !

Nous comptons sur le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne, appelés à se prononcer sur cette proposition de révision, pour revenir au bon sens et s'opposer.